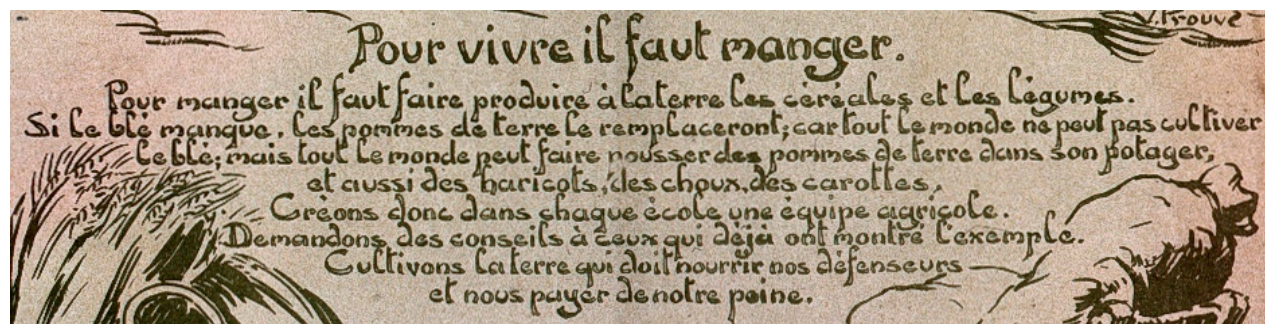


La participation des enfants d'Eure-et-Loir

à la production horticole et agricole pendant la Grande Guerre



« Terre cultivée, terre nourricière », par Victor Prouvé (1858-1943). Imprimerie Berger-Levrault, Nancy. Affiche, Collection Brugnion.

## 1914-1918. Le front de l'intérieur. L'Eure-et-Loir dans la guerre

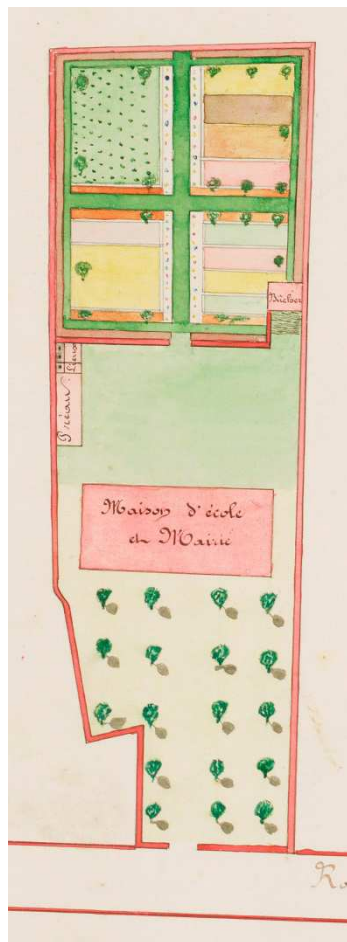
---

« Les travaux des champs préparent des hommes solides et de vigoureux soldats. Quand [l'homme] a grandi dans cette discipline des travaux champêtres, le sabre ou le fusil lui paraissent légers, après la charrue et le pic ; il sera aussi propre à défendre son pays qu'à le fertiliser ».

Lamartine. Extrait du « Livre de lecture. Cours Moyen », publié sous la direction d' E. Cazes. [1902]. Collection privée.

Depuis 1848 l'agriculture apparaît dans les thèmes abordés à l'école. L'obligation d'enseigner des notions d'agriculture et d'horticulture est inscrite dans les lois de mars et juillet 1882. Les enseignants de primaire doivent consacrer une demi-heure par semaine à une leçon ou à des travaux pratiques. A partir de 1887 les jardins d'école sont obligatoires dans toutes les nouvelles constructions scolaires. En l'absence de jardin, les instituteurs peuvent emmener leur classe chez un fermier ou réaliser des travaux pratiques dans un « champ d'expérience » mis à disposition par la municipalité.

En plus de l'enseignement assuré par les écoles primaires, des écoles ménagères ambulantes proposent des sessions de 4 mois, dans les communes d'Eure-et-Loir où ne sont pas dispensés de cours d'agriculture (il existe notamment une chaire d'agriculture à Bonneval et une chaire départementale à Chartres). Les cours sont destinés aux jeunes filles ayant quitté l'école, qui assistent notamment à des cours de jardinage et apprennent à fabriquer des produits laitiers. En Eure-et-Loir les sessions sont suspendues au début de la guerre, le personnel ayant été mobilisé. Elles reprennent sous la direction de Charles-Victor Garola, directeur des Services Agricoles du département.



Jardin de l'école de Champseru, Arch. dép. d'Eure-et-Loir, 5 Fi 58, détail.

L'intégration de notions d'agriculture dans les programmes est lente sur l'ensemble du territoire national. A Chartres l'Ecole Normale d'Instituteurs est active dans ce domaine : le jardin-école mis en place par Edouard Person est un modèle, mais les enseignants ont du mal à appliquer les notions acquises dans leur école.

La Grande Guerre contribue à améliorer cette situation. Dès le départ des mobilisés, les personnes âgées, les femmes et les enfants sont mis à contribution pour participer à l'effort de guerre. Dans les écoles communales, les collèges et lycées, la mobilisation des élèves participant à la production agricole et horticole est relancée, surtout à partir de 1916.

Au mois de mai, l'inspecteur d'Académie s'adresse aux enseignants pour leur faire part des résultats donnés par des expériences de travaux horticoles réalisés par des élèves d'autres départements, notamment les résultats obtenus par un professeur du lycée Lakanal, à Sceaux, aux abords de la nouvelle ligne de chemin de fer Paris-Chartres. : «non seulement ils prennent plaisir à ces exercices, mais les résultats qu'ils obtiennent sont loin d'être négligeables, à une heure où tous les bras disponibles doivent travailler à tirer de la terre de France son produit maximum ». Il incite à la généralisation de ces expériences, surtout en milieu urbain, les élèves des campagnes participant déjà aux travaux agricoles en dehors des heures de classe. Les enseignants pourront compter sur les municipalités pour mettre des terrains à leur disposition et fournir le matériel nécessaire, et sur l'aide de soldats qui organisent, eux-aussi, des « jardins potagers militaires » ; ils pourront participer aux travaux de nettoyage et de labour.

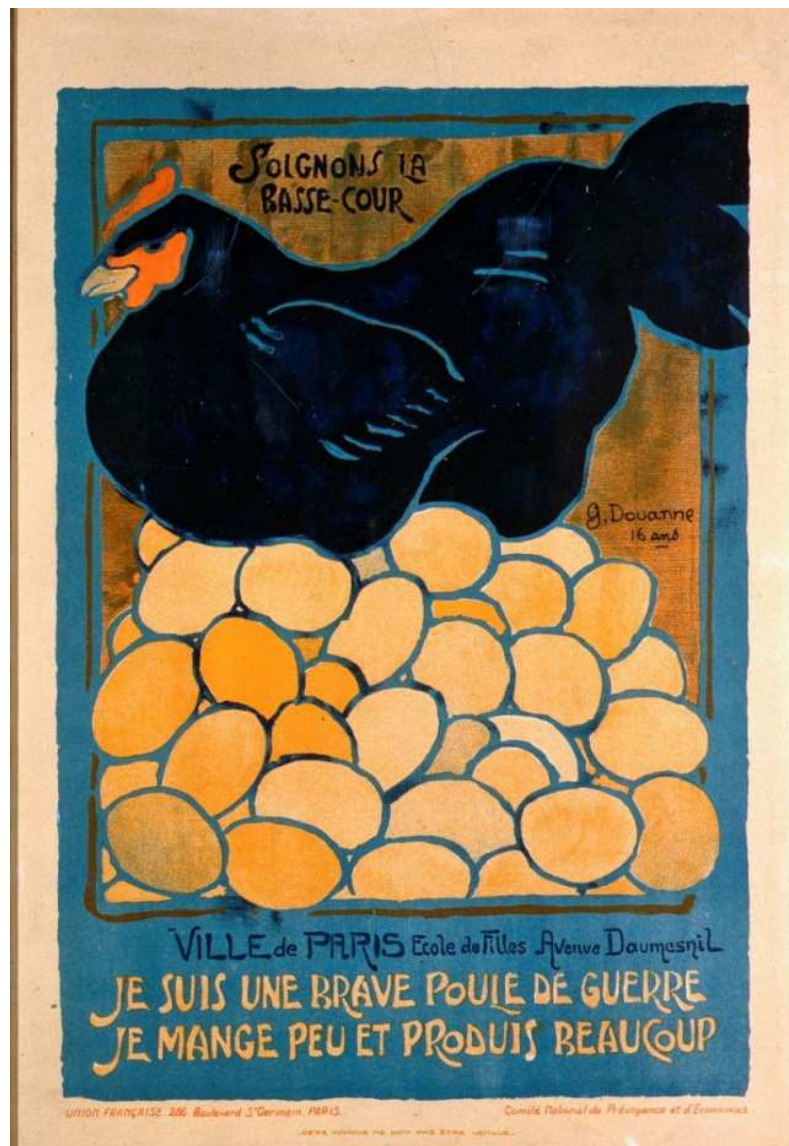
En 1916, en Eure-et-Loir, des municipalités et des particuliers offrent des plants. Les jardins d'instituteurs, des jardins de particuliers, restés en friches depuis la mobilisation, sont à nouveau utilisés. Des jardins d'agrément sont transformés en potagers. 485 écoles du département cultivent, sur 2250 ares, des pommes de terre et des haricots. Dans les écoles de filles ou les écoles mixtes, les enfants élèvent poules et lapins, offerts par des cultivatrices ou les institutrices, ou achetés par les municipalités.



## 1914-1918. Le front de l'intérieur. L'Eure-et-Loir dans la guerre

---

Pendant les moissons des écoliers sont placés dans des fermes, répondant à l'appel de Gaston Sevrette, professeur d'anglais au lycée Marceau, et rendant les services « que leur jeune âge leur permettait de donner ».



Concours de dessin sur les économies de guerre, organisé par la Ville de Paris en 1916. « Soignons la basse-cour », par G. Douanne, école de filles de l'Avenue Daumesnil, Paris. Union française, Comité National de Prévoyance et d'Économies. Affiche, Collection Brugnon.



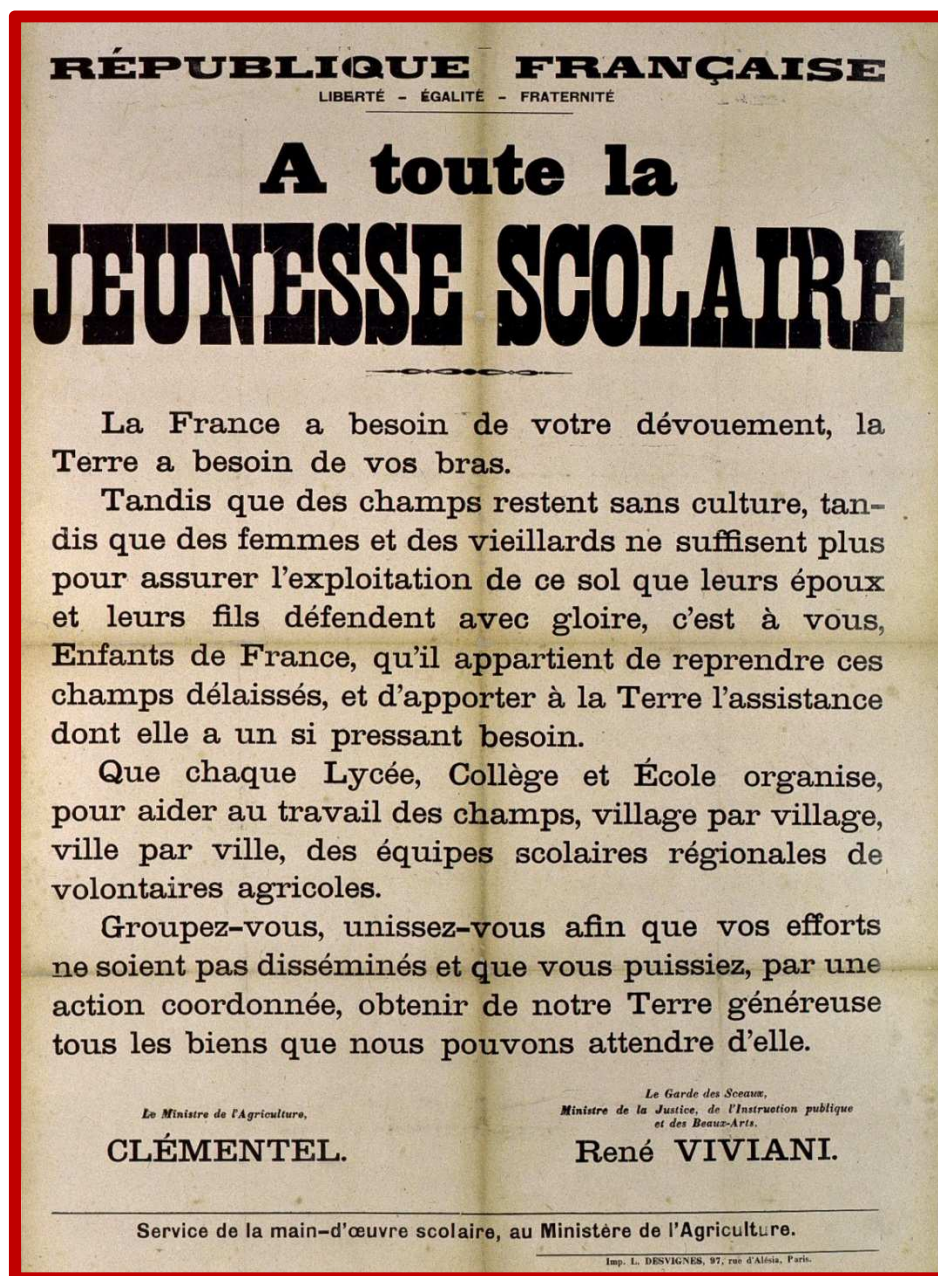
Concours de dessin sur les économies de guerre, organisé par la Ville de Paris en 1916. « Cultivons notre potager », par Louissette Jaeger, 14 ans, école communale de la rue du Général Camou, Paris. Union française, Comité National de Prévoyance et d'Économies. Affiche, Collection Brugnon.

Un nouvel appel est lancé en janvier 1917. Une circulaire ministérielle, rendant obligatoire la participation des élèves à la production agricole, rappelle aux garçons la nécessité de remplacer dans les champs les pères mobilisés. Tous les écoliers doivent participer à cet effort : « Partout où l'enseignement de l'agriculture est obligatoire (écoles normales, écoles primaires supérieures, écoles primaires élémentaires), les heures réservées à cet enseignement seront consacrées, dès que la saison le permettra, à des travaux de jardinage et d'élevage. Au besoin, ces heures seront doublées ». Elles remplaceront les « temps de plein air » et les « temps d'éducation physique ». En dehors des temps de classe les élèves et anciens élèves sont invités à se regrouper en associations scolaires agricoles ou horticoles, utilisant les jardins d'école, des terrains mis à disposition par les municipalités mais aussi des particuliers, pour cultiver des légumes, en relation avec la direction des



services agricoles. L'appel est relayé par la presse : le Journal de Chartres cite, dans son numéro du 21 janvier, un extrait de ce discours.

Gaston Sevrette renouvelle ses encouragements, cette fois pour la culture de pommes de terre et de haricots. Il invite les comices et syndicats agricoles à récompenser les enseignants développant ces cultures, ce à quoi le Comice agricole de Chartres répond favorablement.



« A toute la jeunesse scolaire ». Service de la main d'œuvre scolaire au Ministère de l'Agriculture. Etienne Clémentel (1864-1936), ministre de l'Agriculture, et René Viviani (1863-1925), ministre de la Justice, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du 12 décembre 1916 au 20 mars 1917. Affiche, Collection Brugnon.

La Ligue des Enfants de France invite les jeunes Chartrains à fonder une association pour répondre à l'appel des ministres. L'association « Chantecler » est créée au mois de mars 1917. Elle accueille des enfants de 10 à 20 ans, encadrés par des enseignants, qui se livreront à la culture de potagers, à l'élevage de volailles et de lapins, et assisteront à des conférences sur ces thèmes animées

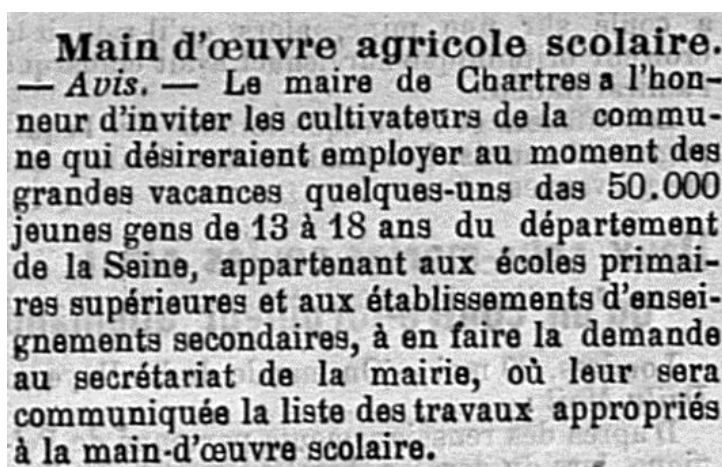
## 1914-1918. Le front de l'intérieur. L'Eure-et-Loir dans la guerre

---

notamment par un professeur départemental d'agriculture, M. Franc. Un concours est organisé à la fin de l'année. L'association met à disposition des terrains, du fumier, du blé et de l'orge, ainsi que des œufs à couvrir. Elle reçoit des dons dès sa création : caisses à lapins, pâtée pour la volaille, « poudre à faire pondre de Goussard », manuels Truffaut et Lemaire pour le jardinage, guides avicoles. Des réunions sont organisées sur les moyens de lutter contre la disette menaçante ; des brochures sont rassemblées sur la conservation des œufs et des fruits et légumes.

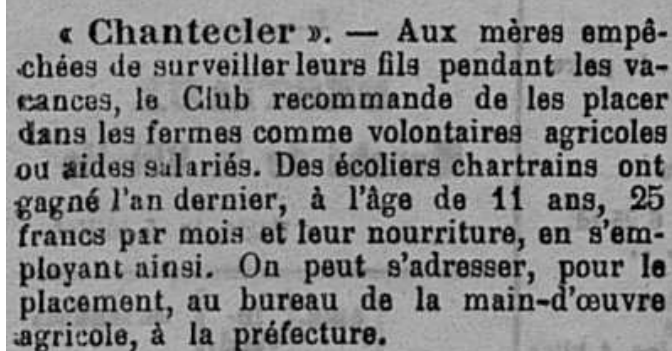
L'association propose également l'aide d'une centaine de filles de 18 ans et plus, originaires de Paris, ayant déjà participé à des travaux de jardinage, pour les prochaines fenaisons.

Un Service de la Main d'œuvre Scolaire, créé au sein du ministère de l'Agriculture, propose lui aussi de mettre à disposition des agriculteurs des équipes de 5 à 10 écoliers de 17 à 18 ans, encadrées par des enseignants, pendant les vacances de Pâques, du 25 mars au 12 avril. Seuls le logement et la nourriture sont à charge des demandeurs. D'après les réponses adressées par les maires du département au préfet, un agriculteur de Bonneval a sollicité l'aide d'un élève, et à Ormoy la commune a demandé une équipe constituée de 3 élèves. Les agriculteurs sont réticents, « se montrent assez difficiles sur la qualité de la main d'œuvre », « ne paraissent pas souhaiter les concours offerts, peu utilisables [...] pour les travaux de labourage à effectuer prochainement. C'est plutôt pour les travaux d'été que des équipes scolaires pourraient rendre service ».

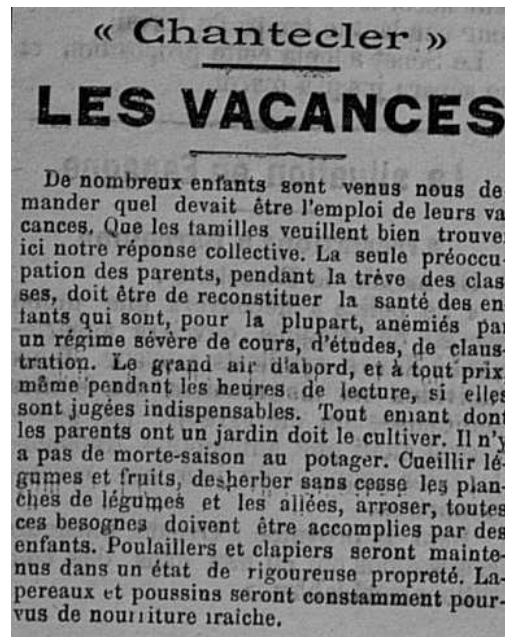


**Main d'œuvre agricole scolaire.**  
— *Avis.* — Le maire de Chartres a l'honneur d'inviter les cultivateurs de la commune qui désireraient employer au moment des grandes vacances quelques-uns des 50.000 jeunes gens de 13 à 18 ans du département de la Seine, appartenant aux écoles primaires supérieures et aux établissements d'enseignements secondaires, à en faire la demande au secrétariat de la mairie, où leur sera communiquée la liste des travaux appropriés à la main-d'œuvre scolaire.

Journal de Chartres, mai 1917. Arch. dép. d'Eure-et-Loir, Per 9.



« Chantecler ». — Aux mères empêchées de surveiller leurs fils pendant les vacances, le Club recommande de les placer dans les fermes comme volontaires agricoles ou aides salariés. Des écoliers chartrains ont gagné l'an dernier, à l'âge de 11 ans, 25 francs par mois et leur nourriture, en s'employant ainsi. On peut s'adresser, pour le placement, au bureau de la main-d'œuvre agricole, à la préfecture.



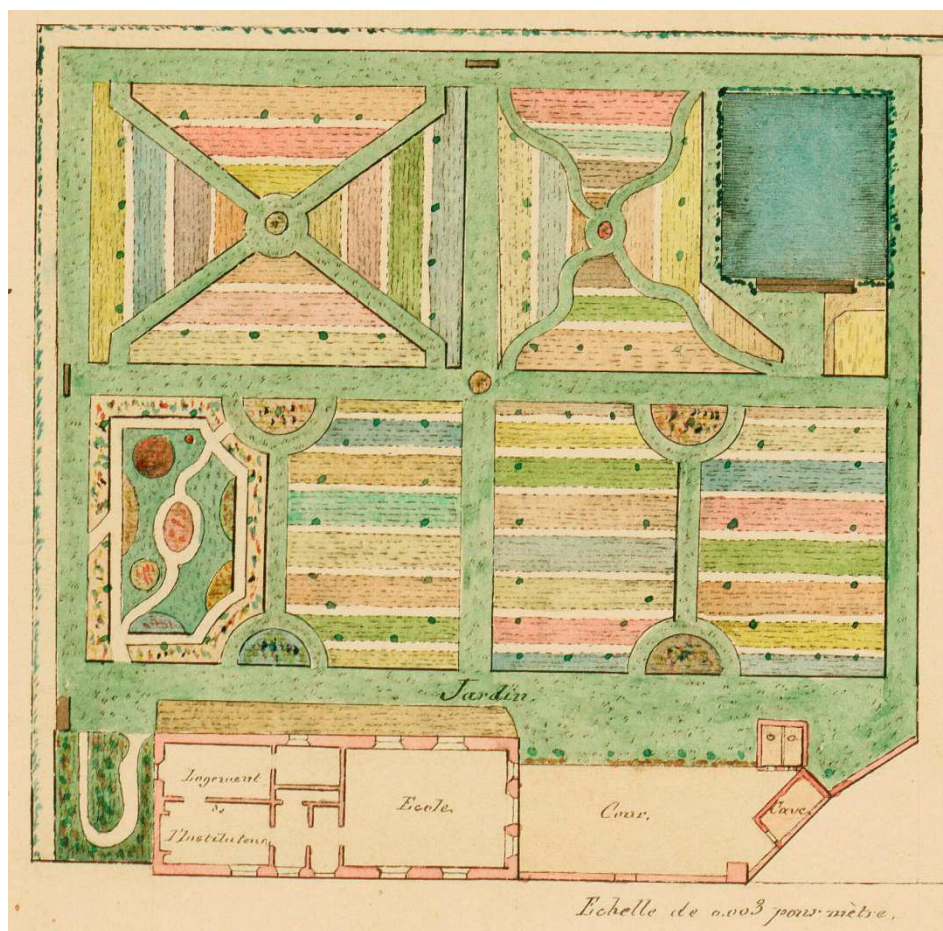
**Concours de « Chantecler ».** —  
Palmarès. — Prix d'ensemble :  
*Potagers.* — Prix d'honneur et prix spécial offert par la Société d'horticulture, école de filles de la rue Sainte-Même (directrice, Mme Souève); premier prix, *Les Eclaircisseurs de France*; second prix, école de Luisant (directeur, M. Baillon); mentions très honorables, enfants Doré, enfants Boutard, à Oisème.  
*Concours individuels.* — Premier prix, Mlle Marie-Reine Servel; mentions honorables, MM. Georges Ménard et Jacques Foucault, à Luisant.  
*Elevages.* — Premiers prix, Mlle Suzanne Chenu, à Luisant, M. B. André; second prix, M. Marcel Magdo, à Oisème; mentions honorables, Mlles Renée Moreau et Juliette Hubert, à Luisant; Mlle Andrée Magdo, à Oisème, M. Maurice Ménager, à Champhol.  
Prix de propagande, Mlles Maugaz et Odette Lucereau.  
Les récompenses consistent en médailles de vermeil, d'argent et de bronze et en volumes, et sont offertes par le Comice agricole de l'arrondissement de Chartres, par la Société d'horticulture et par *Chantecler*.

Journal de Chartres, Juillet 1917. Arch. dép. d'Eure-et-Loir, Per 9

A la fin de l'année 1917, parmi les documents de propagande distribués dans les écoles, une affiche rappelle la nécessité de cultiver la terre. Elle sert de base à une leçon qui remplace le cours d'agriculture prévu dans les programmes scolaires. Des bons points illustrés, portant sur ce thème, sont remis aux élèves les plus méritants.

Les enfants sont formés à l'utilisation, dans l'élevage, de produits de remplacement, et invités à relayer ces informations auprès de leurs parents. Par exemple, le marc de pommes inutilisé peut être substitué au fourrage.





Jardin de l'école de Châtillon-en-Dunois, Arch. dép. d'Eure-et-Loir, 5 Fi 70, détail.

# 1914-1918. Le front de l'intérieur. L'Eure-et-Loir dans la guerre

Département  
d'Eure-et-Loir

## Résultats de la main-d'œuvre scolaire en 1917.

Noms des Etablissements ou des circonscriptions d'Inspection primaire	Quantités récoltées:				Elevage			Evaluation du produit net	Observations. Emploi:
	Somme de laine	laines	baricots	autres produits	porcs	lapins	volaille		
Lycée de Chartres	1645 kg	"	"	"	"	"	"	262 <sup>f</sup> , 80	Ouvr. des Pupilles de l'école
Collège de Châteaudun	137 kg	"	1 <sup>f</sup> kg.	"	"	"	"	Déficit	Provenant de la location du terrain: 80 <sup>f</sup> et de l'achat d'outils: 13 <sup>f</sup>
Collège de g. de Dreux	520 kg	"	"	"	2	"	"	786 <sup>f</sup>	Produits consommés par le personnel du Collège.
Collège de Nogent-b. Rotrou	350 kg	"	"	"	"	"	"	70 <sup>f</sup>	150 <sup>f</sup> à l'école des Epélines de g. 20 au Tourneau scolaire laïque.
Collège j. f. de Chartres	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Collège de j. f. de Dreux	"	130 kg	"	45 litres oignons et carottes	"	"	"	23 <sup>f</sup>	Verse à la caisse de guerre de l'établissement.
Cours second <sup>m</sup> de Châteaudun	97 kg	"	15 kg 550	1 litre oignons	"	4	"	67, 05	Ouvr. des Pupilles de l'école
Ecole Normale d'Instituteurs	1350 kg	1700 kg	390 kg.	3.300 kg.	"	"	"	1824 <sup>f</sup>	Produits consommés à la table commune de l'école.
Ecole Normale d'Instituteuses	80 kg	40 kg	50 kg	400 kg	"	25	"	171 <sup>f</sup> , 75	Séjour consommés à la table commune, achat d'étoffe et de laine pour confectionner des vêtements aux enfants pauvres de l'école m. annexe.
Circonscription de Chartres	3.715 kg	250 kg	312 kg 500	325 kg	1 chèvre	37	23	1.451 <sup>f</sup> , 95	Ouvr. des Pupilles des écoles publiques et cantines scolaires.
Circonscription de Châteaudun	7.535 kg	249 kg.	210 kg.	530 kg.	"	28	"	900 <sup>f</sup>	Ouvr. des Pupilles de l'école, cantine de la gare de Nogent, reçues en nature aux familles de réfugiés.
Circonscription de Dreux	13.000 kg	1.100 kg	1.300 kg	6.100 kg	"	170	30	6.500 <sup>f</sup>	Ouvr. des Pupilles de l'école. Cantines scolaires.
Circonscription de Nogent-b. Rotrou	7.020 kg	113 kg	413 kg	300 kg	"	27	15	822 <sup>f</sup> , 60	Ouvr. des Pupilles de l'école. Bureaux de bienfaisance et cantines scolaires.
<b>Totaux</b>	<b>35.449 kg</b> 3882 2708 10433 <b>82694</b>	<b>3582 kg</b>	<b>2.708 kg 500</b>	<b>10.955 kg</b> 46 litres oignons et carottes	<b>2 porcs</b> 1 chèvre	<b>291</b>	<b>68</b>	<b>12.879<sup>f</sup>, 15</b>	

« Résultats de la main d'œuvre scolaire en 1917 », Arch. dép. d'Eure-et-Loir, 6 M 170

## 1914-1918. Le front de l'intérieur. L'Eure-et-Loir dans la guerre

---

En 1917, les résultats obtenus par les élèves du département sont les suivants : 35449 kg de pommes de terre récoltés, 3582 kg de choux, 2708 kg de haricots, 11000 kg d'autres produits, 291 lapins, 68 volailles, deux porcs et une chèvre. A Chartres les élèves du lycée et des écoles communales ont cultivé un terrain au Clos Saint-Jean, mis à disposition par la municipalité sur demande du préfet. Ils ont utilisé une bande de terrain longeant la rue de la Couronne. Les terres ont été labourées par un tracteur de la batterie départementale. Au total 32 ares ont été plantés, sous la conduite d'un professionnel et avec l'aide de militaires des 102<sup>e</sup> et 150<sup>e</sup> régiments.

Malgré les conditions météorologiques peu favorables, les récoltes, réalisées avec l'aide de militaires, ont rapporté 12879 francs. Dans certaines communes il a fallu louer des terrains et acheter du matériel. C'est le cas notamment au collège de Châteaudun qui ne dispose pas de jardin. La moitié du bénéfice de la vente de ces produits est versée à la Caisse des Pupilles de la Nation, le reste étant attribué aux cantines scolaires, à la cantine de la gare de Voves et aux bureaux de bienfaisance. A l'École normale d'institutrices le produit de la vente a servi à l'achat de tissus et de laines utilisés pour confectionner des vêtements aux enfants pauvres de l'école annexe. Une partie des produits, non vendue, est destinée aux cantines ou offerte aux familles de réfugiés.

Les élèves effectuent également des ramassages de marrons et châtaignes, destinés aux besoins de la Défense nationale, pour la fabrication d'alcool et d'acétone, en remplacement du maïs et du riz dorénavant réservés à l'alimentation. Dans la propagande, il est souligné que 10 kg de marrons équivalent à un coup de canon de 75. Dans l'arrondissement de Chartres, en 1917, 12000 kg ont été récoltés, épluchés, séchés, et ont été acheminés à la distillerie Chapuis, Ricard, Allenet et compagnie, de Melle dans les Deux-Sèvres. A ce total s'ajoutent les récoltes réalisées à Maintenon, Epernon (900 kg), Hanches, Montainville et Nogent-le-Phaye qui n'ont pu être acheminées jusqu'à Chartres où elles auraient dû être regroupées pour rentabiliser le transport en train. Dans l'arrondissement de Châteaudun 22 communes ont rassemblé 8881 kg ; dans celui de Dreux 1760 kg. Pour Nogent-le-Rotrou le total n'est pas connu.



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU RAVITAILLEMENT**  
Service de la Main-d'Œuvre Scolaire : 51, Rue Cambon, PARIS

## RAMASSAGE des Marrons d'Inde des Faïnes et des Glands

En 1917, 3.000.000 de kilos de Marrons d'Inde ont été ramassés et employés par les distilleries pour la fabrication de produits intéressant la Défense Nationale.

En 1918, les Commissions de réception qui fonctionnent dans chaque commune pour recevoir les céréales recevront également les Marrons d'Inde, les Faïnes et les Glands.

Chacun de ces produits sera **payé comptant à la réception** suivant les prix indiqués ci-après :

MARRONS D'INDE :	
Après séchage Du 15 Décembre au 15 Février...	0.10 le kg.
Du 15 Février au 15 Avril .....	0.15 —

et des récoltes FAÏNES (écortiquées) : 0.25 le kg. GLANDS : 0.15 le kg.

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté - Égalité - Fraternité

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**  
Service de la Main-d'Œuvre Scolaire

## RAMASSAGE DES MARRONS D'INDE et des CHATAIGNES

Aucun produit de notre sol ne doit être délaissé s'il peut fournir aux besoins de la Défense Nationale.

En ramassant les marrons et les châtaignes qui seront utilisés par les usines de guerre, des quantités importantes de grains tels que maïs, riz, etc... seront conservées à l'alimentation humaine.

Dans l'intérêt général, il y a donc lieu de récolter la totalité de ces matières premières. Les enfants notamment voudront, par un effort qui leur sera facile, s'employer avec ardeur à cette tâche patriotique.

Les marrons et les châtaignes qui ne seront pas réservés par les communes ou les partielliers pour l'alimentation des bestiaux seront rassemblés au lieu indiqué par le Maire de la Commune pour être adressés aux usines de guerre.

**La récolte sera payée au prix de 0<sup>fr.</sup> 08 le kilogr.**  
(Poids des marrons secs).

Ramassage des marrons d'inde, faïnes, glands et châtaignes. Ministère de Agriculture et du Ravitaillement, Service de la Main d'œuvre Scolaire. [1917]. Affiches, Collection Brugnon.

**Ramassage des marrons d'Inde.**  
— M. Sandret, collecteur de la commune de Chartres, recevra les marrons d'Inde le jeudi 27 et le samedi 29 septembre, de 8 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures, rue du Cardinal-Pie, 18.

Journal de Chartres, septembre 1917. Arch. dép. d'Eure-et-Loir, Per 9

Pour ces opérations le « collecteur de marrons », en général l'instituteur, perçoit 0,05 franc par kilo de marrons secs, et les enfants reçoivent en récompense 0,08 franc. L'expéditeur rassemblant les collectes et organisant les livraisons reçoit 0,02 franc par kilo.

Des plantes sont cueillies et données notamment aux hôpitaux ou vendues au profit d'œuvres de guerre. Le tilleul est récolté dans ce but.

L'association « Chantecler » organise un deuxième concours en 1918. Les participants doivent cultiver un jardin d'au moins 8 mètres carrés et comportant au moins 3 espèces de légumes, passer un examen oral, présenter un cahier d'observation de la nature ou de dessins de plantes, fleurs ou fruits. L'association reçoit l'aide du « cultivateur de graines » M. Clause, de Brétigny-sur-Orge, qui offre 50 paquets de graines. Une artiste-peintre américaine fait un don de 25 francs, pour encourager les jeunes Français à suivre « l'exemple des jeunes Américains qui tous cultivent la terre

## 1914-1918. Le front de l'intérieur. L'Eure-et-Loir dans la guerre

pour soutenir les Alliés et hâter la victoire ». Un Chartrain offre des graines de pois de senteur destinés à fleurir les hôpitaux où sont soignés les blessés de guerre.

**Chantecler.** — Le concours de jardins individuels qui aura lieu en juin s'annonce comme un succès certain. De nombreux engagements ont déjà été reçus, provenant, pour la plupart, de la Société des Eclaireurs de France, dont le directeur horticole est M. Poulain. Rappelons que les concurrents auront à passer un examen oral dont le programme sera le suivant :

I. *Le Potager.* — Comment disposer un jardin potager ?  
Préparation et fertilisation du sol.  
Culture des principaux légumes, pommes de terre, topinambours, carottes, navets, radis, oignons, haricots, pois, choux, épinards, salades.  
Etudier spécialement la culture de la pomme de terre, ses variétés, etc.  
Valeur alimentaire des différents légumes.

II. *Le Verger.* — Dessiner au tableau noir les feuilles des arbres suivants : pommier, poirier, prunier, pêcher, abricotier, cerisier. Comment conserver les fruits ?  
Etudier spécialement la culture du fraisier.  
Les livres à consulter pour la préparation du concours de *Chantecler* sont les suivants :

- 1° *Potagers scolaires*, par Nanot et Busard, Hachette éditeur. Prix, 1 franc.
- 2° *Le Jardin de l'instituteur*. Larousse, 1 fr. 50.
- 3° *Produisez des légumes*. Truffaut, 90, avenue de Paris, Versailles, 1 fr. 50.
- 4° *Le Jardin*, par Blanchon. Colin, 1 franc.
- 5° *Pommes de terre. Fraises. Conserves*, brochures Larousse, 0 fr. 50.
- 6° *Les conserves de ménage*. Léchalet. Colin, 1 franc.

Il sera distribué pour 100 francs de prix en espèces.  
Deux classements : jeunes gens et jeunes filles de 13 à 18 ans ; enfants de 8 à 13 ans. Chaque concurrent présentera au jury un jardin potager dont la dimension sera d'au moins 10 mètres sur 1 mètre en une ou plusieurs planches.

**Chantecler.** — Les résultats des deux concours constitués par le club en 1918 sont les suivants :

*Concours de potagers.* — Une médaille d'honneur est décernée à M. Poulain, instituteur honoraire, pour son long apostolat en faveur de l'horticulture scolaire.  
Premier prix, Pierre Bezar, surface cultivée 225 mètres carrés.  
2° prix, Comparat, 120 mètres.  
3° prix, Barbier, 100 mètres.  
4° prix, Maerten, 72 mètres.  
Mentions honorables : Mlle Thérèse Soret, culture de fraises géantes, Jean Colin, André Tournon, Bourdon, Emile Gilbert, Hetté.  
*Concours de dessins en couleur*, plantes fleur, étude d'après nature. — *Médailles d'honneur* : Mlles Marcella Maussibot, Y. le Flour, E. Buffétrille, Renée Macé. — M. H. Vendergeeten.  
Mentions honorables : Mlle Mariette Aulard et M. Hentzeogla, MM. Pathie, Vidal, Guillaume, Montheau, Hetté, H. Poirier et Jean Lave.

Concours « Chantecler » de l'année 1918, programme de l'examen oral et résultats. Journal de Chartres, juin et décembre 1918. Arch. dép. d'Eure-et-Loir, Per 9.

Le Service de la main d'œuvre agricole scolaire lance un nouvel appel en 1918, en spécifiant quelles tâches peuvent être confiées aux enfants :

**TRAVAUX APPROPRIÉS A LA MAIN-D'ŒUVRE SCOLAIRE**

*Betteraves.* — Binage et démariage.  
*Foins et regains.* — Fanage à la fourche, bottelage, chargement et déchargement des charrettes, rentrée des foins.  
*Cueillette des fruits et légumes.* — Ces travaux sont à la portée des jeunes gens des villes les plus expérimentés.  
*Moissons.* — Ramassage des gerbes de blé ou d'avoine derrière la moissonneuse, faire avec ces gerbes des villotes ou moyettes, les lier, les mettre en meule, diriger au besoin la moissonneuse. Rentrer les céréales.  
*Vignes.* — Aider aux façons de la vigne, pliage, taillage, accolage, soufrage etc., vendanges.  
*Travaux de ferme.* — Soins aux potagers, semis de légumes, rabiquage, arrosage, épandage de fumier, d'engrais, sciage et soupage de bois, arrachage de topinambours, de pommes de terre, etc.  
*Grandes exploitations.* — Surveillance du personnel, interprète de langue allemande auprès des prisonniers.

## 1914-1918. Le front de l'intérieur. L'Eure-et-Loir dans la guerre

---

Journal de Chartres, juillet 1918. Arch. dép. d'Eure-et-Loir, Per 9.

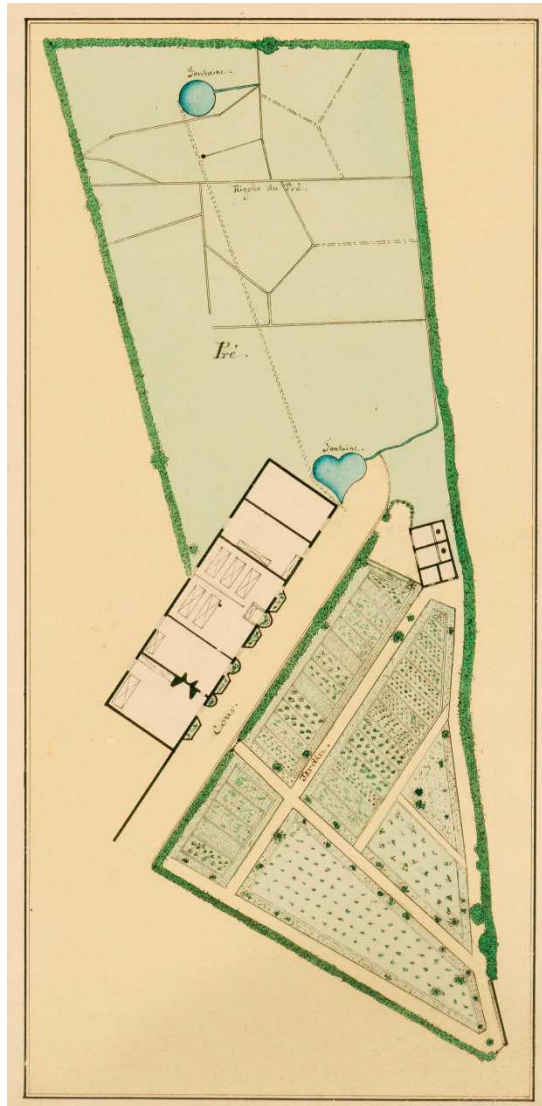
Les enfants devront être reçus par l'agriculteur « de façon familiale », être nourris à sa table et logés dans une chambre de l'habitation. Le maire de la commune pourra apporter une aide si l'agriculteur fait appel à une équipe nombreuse. La durée journalière de travail ne devra pas dépasser 9 heures. Les enfants doivent financer leur transport et ne percevront pas de rémunération pour le travail accompli.

En 1918, un quart des élèves les plus âgés participent aux travaux agricoles. Des dispenses scolaires sont accordées aux élèves travaillant pendant plus de trois mois. Dans son rapport annuel l'inspecteur d'Académie indique que la récolte des plantes médicinales « a produit 32 francs qui ont été versés à la caisse des pupilles de l'école, l'élevage de lapins a donné un bénéfice net de 94 fr 50 qui a été consacré à l'achat de vêtements pour des élèves-maîtres des pays envahis », mais ne donne pas de résultat pour les jardins. Il suggère de former les instituteurs dans une ferme-école, voire dans un institut agronomique, pour compléter l'enseignement reçu à l'école normale. Il souligne la nécessité d'ouvrir des sections agricoles dans les écoles primaires supérieures de garçons et de filles.

La loi du 2 août 1918 organise l'enseignement professionnel public de l'agriculture. Elle est à l'origine de la réouverture de l'école d'agriculture d'hiver au lycée de Chartres en 1920.

En 1928, par délibération du 26 octobre, le Conseil général d'Eure-et-Loir crée dans les écoles rurales des cours d'enseignement préparant aux professions agricoles, destinés aux enfants d'au moins 10 ans et encadrés par des enseignants titulaires du brevet agricole.





L'école des Ressuintes et son jardin, Arch. dép. d'Eure-et-Loir, 5 Fi 235, détail.

Sources conservées aux archives départementales d'Eure-et-Loir :

- « Bulletin de l'Instruction primaire du département d'Eure-et-Loir », années 1914 à 1919. Imprimerie Durand, Chartres. Per 512.
- 6 M 170 : Main d'œuvre agricole. Rapports, correspondance. 1914-1918.
- 7 M 124 et 7 M NC 183 sur les cours d'agriculture.
- 5 Fi : plans d'écoles réalisés par les enseignants et les élèves du département en 1868.
- Journal de Chartres. Per 9.

Collection privée :

- Affiches de la Collection Brugnon.